Compte-rendu de la commission pédagogique plénière
Du 7 juillet 2025

Présents : Pr Jean-Christophe FRICAIN, Dr Yves DELBOS, Dr Olivia KEROUREDAN, Dr François DE BRONDEAU, Dr Elise ARRIVE, Dr Rawen SMIRANI, Dr Mathilde FENELON, Dr Noélie THEBAUD, Dr François ROUZE L'ALZIT, Pr Elsa GAROT, Dr Jean-Christophe COUTANT, Pascal HOUSTY, Nassima BENMAHI, Véronique GUERRERO, étudiants DFGSO2, étudiants DFGSO3, étudiants DFASO2 et étudiants TCSO1

Excusés : Dr Julia ESTIVALS, étudiants DFASO1

Ordre du jour :

- **Point 1 : informations générales**
- **Point 2 : validation du CR du 26.05.2025**
- **Point 3 : Modification MCCC-calendrier**
- **Point 4 : Livret des enseignements**

Point de l'Ordre du jour	Résumé
Point 1 : info générales	Monsieur Delbos n'ayant pas d'informations générales à donner, il passe directement à la validation du compte rendu.
Point 2 : validation CR du 26.05.2025	Monsieur Delbos soumet à validation des membres de la commission le projet de compte rendu de la commission pédagogique du 26 mai 2025. Madame Arrivé souhaite apporter une modification en notant corriger le terme « ED pré clinique » en « ED en hygiène hospitalière ». Les membres de la commission l'approuvent à l'unanimité.

Point 3 : **Modification MCCC-calendrier**	Monsieur Delbos présente les modifications apportées au calendrier pour l'année universitaire 2025-2026. **Calendrier :** Monsieur Delbos indique que la date de rentrée retenue pour tout le monde est le lundi 1er septembre, mais la pré-rentrée des 4ème année est fixée au 27 août, 28 août pour les 5 et 6a. La rentrée des étudiants de 2ème année est organisée suivant le modèle de l'année précédente : présentation générale le matin avec la participation des étudiants, remise des caisses et trombinoscope l'après-midi. Happy doc de mardi à jeudi Pas de changement de date pour le stage infirmier par rapport à ce qui avait été prévu. Reste la question pour les étudiants hors bordeaux de faire le stage dans leur lieu d'origine qui certaine pour tous les sites périphériques, même si c'est déjà le cas pour Poitiers, la Réunion et la Polynésie. Les dates de l'AAP les 25 et 26 septembre 2025 sont confirmées. Madame Arrivé indique qu'il faut modifier les dates du service sanitaire car la version présentée ne prend pas en compte ses demandes initiales. Concernant la validation, Monsieur Delbos explique qu'il y a parfois des problèmes de compréhension et des méconnaissances de la réglementation des examens et de la notation. Actuellement les deux semestres ayant chacun une délibération dédiée et séparée dans le temps, cela a pour conséquence qu'une personne collée au semestre 1 n'aura aucune chance d'être récupérée au semestre 2. Cela pose un problème pour les étudiants de 3ème et 5ème année où aucune dette n'est possible, et où aucune révision de situation n'est possible. La possibilité de faire une délibération provisoire avait été évoquée mais écartée car non réglementaire. Pour y remédier, il nous faut confondre les délibérations des deuxièmes sessions au deuxième semestre le 10 juillet, ce qui permettrait au jury de délibérer sur l'ensemble de l'année et éventuellement de pondérer les résultats du semestre 1 par ceux du semestre 2. Toutefois il faut accepter l'inconvénient de cette solution : l'étudiant qui passera en session 2 du semestre 1 ne connaitra pas sa note avant la session 2 au semestre 2. Monsieur Delbos demande l'avis des enseignants et des étudiants sur la validation. Madame Arrivé trouve que la proposition de faire une délibération commune est une bonne solution pour les stages cliniques.

	Monsieur Fricain trouve que l'avantage de faire une session 2 commune en fin d'année est de pouvoir prendre en compte le parcours de l'étudiant sur l'année entière et de pouvoir potentiellement le remonter. Justin Villedieu considère que l'attente pour les étudiants passant la session 2 jusqu'à fin juillet pour les résultats est compliquée. Madame Benmahi indique que c'est le cas en médecine. Monsieur Delbos propose sinon de mettre tous les rattrapages en fin d'année, ce qui compliquerait l'organisation et demanderait aux étudiants de réviser les matières non validées au premier semestre avec un décalage. Carla Degabriel explique que c'est une contrainte mais uniquement pour les étudiants qui sont en session 2. Mais cela permettrait de pouvoir remonter l'étudiant sur la session 2 de fin d'année. Monsieur Delbos met en garde sur le fait que l'étudiant n'aura pas d'attestation de réussite avant la date de délibération. Tom Morin pense que c'est bien de faire les délibérations de session 2 à la fin de l'année car les étudiants ont le temps de faire les preuves. Mais il trouve judicieux de garder les rattrapages après chaque semestre. Justin Villedieu explique que c'est compliqué d'attendre aussi longtemps pour les étudiants, surtout en 5A avec le CSCT, car les étudiants n'ayant pas validé, sont dans l'attente des résultats et ne savent pas s'ils seront validés et s'ils partiront en périphérie ou non. Monsieur Fricain explique avoir reçu des mails d'étudiants voulant revenir sur des notes. Il trouve cela inacceptable de recevoir des demandes, les délibérations sont passées, et le doyen ne changera pas les notes une fois que cela est acté. Monsieur Delbos rappelle qu'il n'y a pas de consultation de copie en contrôle continu, ni pour les QCM. En contrôle terminal il y a une période réglementaire de consultation de copies. Monsieur Delbos invite les étudiants à réaliser un sondage dans les promotions concernant la proposition d'une session 2 commune, et leur propose de faire le retour le lendemain en conseil d'UFR.

Concernant la planification des cours pour l'année prochaine, Monsieur Delbos assure qu'on va essayer d'améliorer la visibilité du planning du premier semestre. Il rappelle la nécessité d'avoir la prévision des cours de tout le monde. Le service de réservation des salles ne prendra pas en compte les demandes entre juillet et septembre. Il manque les plannings en anatomie et en microbiologie où sont supprimés les TPs et passés en ED.

Monsieur Delbos indique qu'il faut anticiper les collisions, et que la communication soit officielle concernant la vérification des disponibilités, la rotation des groupes, et les réservations des salles. Tout passe par le contrôle de Madame Guerrero qui vérifie si ce que les enseignants demandent est possible. Les enseignants doivent s'assurer de la mise à jour éventuelle des supports pédagogiques et masquer et démasquer les cours, pour lesquels ils ont des droits d'accès. Pour information complémentaire, Il y a deux gestionnaires Moodle en odontologie pour organiser la plateforme : Benoit Cros et Yves Delbos.

Concernant les affectations en périphéries, il indique qu'il y aura des mouvements en fonction des résultats de la session 2. Pour l'accessibilité des salles en autonomie pour les étudiants, cela est fini pour l'année mais ce sera remis en fonction l'année prochaine.

Modification des MCCC :

Monsieur Delbos présente les modifications des MCCC suivantes :

- DFGSO : au semestre 3 est instaurée une UE remise à niveau (harmonisation) où seront dispensés des EDs différents en fonction du lieu d'origine des étudiants afin que tout le monde puisse avoir le même bagage de connaissances. Au semestre 4, une UE initiation recherche sera mise en place. Il s'agit d'une UE alimentée par les résultats de l'UER avec une validation selon les critères de l'UE. En plus, il y aura une UE d'ingénierie tissulaire proposée par Madame Audrey Aussel.

- DFASO2 : consitution des jurys CSCT « composé d'au moins 3 et au maximum 4 hospitalo-universitaires représentant les disciplines cliniques »

- TCE01 : Monsieur Bou a demandé à ce que le stage d'initiation professionnelle en périphérie passe à 250h c'est-à-dire qu'il devrait se dérouler entièrement en périphérie. Il est toujours possible d'avoir deux stages dans le même secteur.

	Concernant les optionnels, Monsieur Rouzé-L'Alzit présente l'optionnel de prothèses ouverte aux 5A et 6A, ouvrant la voie de la gestion numérique. Cet optionnel aura une capacité de 14 étudiants, sur le vendredi matin à partir du deuxième semestre (réhabilitation du secteur antérieur). Monsieur De Brondeau présente son optionnel en ODF qui se fera en 10 séances sur l'approfondissement des connaissances en ODF pour les étudiants de 5A. Cet optionnel se fera avec Madame Virginie CHUY, et les étudiants préparant l'internat auront une priorité (25 à 30 places). L'inscription se fera au moment de choisir les optionnels. Monsieur Delbos rappelle aux étudiants qu'ils ont l'obligation de s'inscrire à un optionnel validant, mais qu'ils peuvent en suivre plusieurs avec l'aval du responsable d'option. Monsieur Delbos présente le projet de création de deux optionnels : - Création de l'optionnel de prévention pour les sportifs à Brive avec le CAB : c'est en cours de discussion avec Mont de Marsan et cela concernera à la marge des sportifs. Madame Arrivée explique qu'il va y avoir des actions de prévention dans le sport notamment dans le rugby. - Création du tutorat odontologie année supérieure : Cet optionnel sera tenu par Madame Kérourédan avec la GED, c'est un tutorat interne où les étudiants de l'année supérieure pourraient participer à l'amélioration et l'aide à la réussite de l'étudiant. Mais aussi l'encadrement dans les TPs en entrainement libre. Monsieur Delbos remercie les étudiants ayant participé à l'enquête du deuxième semestre 2024-2025. Il n'y a pas de résultats très significatifs, et les deuxièmes années qui ont participé n'ont laissé aucun commentaire. Toutefois les points de vigilance qui ressortent sont sur la communication, les supports de cours, et les délais trop longs. Monsieur Delbos rappelle que tous les documents comme le guide de l'étudiant, les MCCC, et le livret des optionnels sont sur le site du collège à disposition.

	Tom Morin fait remarquer une remontée étudiante sur le fait qu'il n'y a pas assez de formation en présence. Monsieur Delbos indique que c'est l'absentéisme des étudiants en amphithéâtre qui a tué les cours en présentiel. On ne reviendra pas totalement sur des cours en présentiel. Quand vous avez les TP/ED, on comprend que quelqu'un soit absent, mais il faut transmettre votre justificatif au secrétariat pédagogique. La présence aux cours magistraux n'est pas obligatoire. En revanche elle est obligatoire aux séminaires.
Point 4 : Livret des enseignements	Monsieur Delbos informe que Madame Guerrero a mis en ligne sur le cloud UB les documents concernant le livret des enseignements. Ils sont modifiables par les enseignants. On doit publier ces livrets chaque année pour ensuite les rendre publics. Les livrets ont été fait sur la trame de ce qui existait avant, et ils ont été remis à jour par Madame Guerrero. Ces documents sont modifiables jusqu'en septembre.

Questions diverses :

Tom Morin représentant des étudiants de deuxième année fait remonter le problème d'organisation dans les matières notamment en physiologie générale où il y a des documents, mais les étudiants ne savent pas s'ils doivent les consulter ou non ; puisque les EDs ont lieu à la fin de l'année.

Monsieur Coutant indique qu'il y a des ED et que c'est lors de ces EDs que les documents sont revus et servent.

Monsieur Fricain demande aux enseignants de vérifier que ce qu'il y a sur moodle soit toujours d'actualité et à jour.

Tom Morin fait également remonter le problème des canaux d'informations. Il en existe trois aujourd'hui, et il serait plus judicieux de privilégier l'envoi par mail des informations. Monsieur Delbos informe que « tout quand » avait été une demande des étudiants.
Tom Morin remonte que certains étudiants ont loupé des informations du fait de la multitude des canaux d'informations.

Monsieur Fricain indique qu'on va arrêter « tout quand » et privilégier les mails.
Madame Kérourédan informe qu'elle passe par le forum des nouvelles de moodle qui envoie un mail aux étudiants.

Tom Morin revient sur la question des cours en présentiel en indiquant avoir des arguments pour défendre la demande des étudiants. Il indique qu'après un sondage auprès des étudiants, 16% seraient prêts à venir en présentiel en cours. Une enquête auprès des autres facultés et notamment Paris ou Marseille où il y a 19% de présence. Les étudiants trouvent cela dommage de ne pas avoir la chance d'avoir un professeur en face et d'interagir avec les enseignants pour se faire expliquer les choses. Cela amène des dérives où dans certaines matières les étudiants n'ont qu'un polycopié sans professeur qui leur explique les choses.

Monsieur Delbos explique qu'avec l'augmentation du nombre d'étudiants cela ne deviendra pas si facile que ça. Il est compliqué de trouver une bonne solution. Madame Arrivé demande aux étudiants si concernant les enseignements qu'ils décrivent, il n'y a pas de sessions de questions réponses. Tom Morin indique qu'il y en a mais que cela est moins évident que s'ils pouvaient poser les questions directement quand elles viennent en tête.

Monsieur Fricain explique que la différence entre les autres facultés et celle de Bordeaux est que dans les autres les enseignants sont mono appartenant, ils ont donc beaucoup d'heures d'activité pour l'enseignements. Les enseignants à Bordeaux sont bi appartenant et n'ont pas le même volume d'heures demandé.

Le Docteur Delbos et le Professeur Jean-Christophe Fricain remercient les membres de la commission pédagogique.
La séance est levée à 15h45.

Professeur Jean-Christophe Fricain